



Syndicat National des Monuments Historiques CGT

Négociations pour le préavis de grève pour Panthéon et l'Arc de triomphe : Des avancées...mais y a encore du chemin à faire !

Les agents du Panthéon et de l'Arc de triomphe ont déposé un préavis de grève pour le 30 janvier pour dénoncer la souffrance et les conditions de travail qu'ils vivent sur leur lieu de travail.

Dans le cadre réglementaire d'un dépôt de préavis de grève, le CMN a reçu une délégation du SNMH-CGT composée d'agents des deux sites, d'un secrétaire national du SNMH-CGT et d'un secrétaire national de la CGT -Culture.

Suite aux discussions, la directrice générale du CMN nous a communiqué une note écrite en réponse aux différentes revendications des agents.

Pour le Panthéon :

- Relance du travail avec le cabinet Secafi pour lancer rapidement un plan d'action avec calendrier et restitution aux agents le 6 mars (le monument sera fermé le temps de la restitution).
- Recentrage de la hiérarchie intermédiaire qui va être recentrée sur les TSC comme il est d'usage ailleurs.
- Disparition des ROP et RAD qui seront remplacés par des responsables de jour tournant, sur volontariat, et sans lien hiérarchique.
- Amélioration des conditions de travail avec l'association des agents pour la nouvelle librairie-boutique
- La procédure d'ouverture/fermeture du monument sera assoupli, les agents y seront associés ainsi que sur les problèmes de clés.

Les mots de bienveillance, de solidarité et de facilitation seront les nouveaux mots d'ordre dans les relations de travail.

Pour l'Arc de triomphe :

- Des réunions de service plénières devront s'organiser.
- Une sensibilisation à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes sera mise en place pour éviter les incivilités entre agents.
- Les encadrants intermédiaires suivront une formation pour mieux répondre à leurs missions.

Cependant de nombreux points restent à éclaircir :

- Pas de réponse satisfaisante sur les emplois (on nous renvoie systématiquement au manque de concours d'AASM).
- Confirmation de l'externalisation de l'entretien-maintenance nocturne à l'Arc. Le CMN préférant redéployer les heures de vacances sur la surveillance ou la billetterie faute de crédits suffisants (plafond d'emplois saturé).
- Pas de reconnaissance de la situation de souffrance au travail à l'Arc de triomphe et pas de lien établi avec la situation du Panthéon.
- Pas d'assurance que le cabinet Sécafi animera le plan d'action au Panthéon.
- Lors des discussions est sortie du chapeau la question de mise en place d'astreintes au Panthéon.
- Maintien du planning modélisé au Panthéon.

A l'heure actuelle, le préavis de grève est maintenu.

Nous demandons que le ministère prenne des engagements sur la question des emplois et se saisisse des questions de souffrance au travail au CMN en sa qualité de tutelle.

Le SNMH-CGT se rendra à la rencontre des agents lundi à l'ouverture du Panthéon et de l'Arc de triomphe pour rendre compte de l'état des discussions et des suites à donner.

Paris, le 26 janvier 2018